

La situation ne peut plus durer.

Aucune des décisions ou annonces du gouvernement ne peut satisfaire les agents.

Gel du point d'indice qui perdure, RIFSEEP et salaire au mérite, réforme territoriale qui détruit le service public, manque de personnel et de moyens, missions qui se complexifient, les conditions de la rentrée de janvier 2016, loin d'avoir subi la trêve des confiseurs, ne font que confirmer l'accentuation de toute la politique gouvernementale contre le service public et ses agents.

De l'aveu même de la ministre de la Fonction publique, il y aura quelques soient les catégories de personnels A, B ou C, dans le cadre de la réforme territoriale, des suppressions de postes et des mobilités forcées.

Toutes ces mesures, en 2015 FO les a dénoncées et combattues. En 2016, FO veut les faire abroger. Elles ne sont que la déclinaison des mesures d'austérité contre les garanties collectives qui nous protègent.

C'est pour toutes ces raisons que le SPASEEN-FO appelle avec les fédérations de fonctionnaires FO, CGT et Solidaire à la grève le 26 janvier 2016.

Les revendications doivent être satisfaites !

❖ Une baisse des salaires continue et inacceptable.

Le gel du point d'indice depuis 2010, régime indemnitaire en berne, hausse des cotisations pour pension, du coût de la vie ne trouvent aucune réponse dans le protocole PPCR que le premier ministre impose contre l'avis des organisations syndicales représentant la majorité des fonctionnaires que sont la CGT, FO et SUD.

Les projets de grille indiciaire n'amènent aucune réelle progression tant du pouvoir d'achat que des promotions. Il n'y a aucune refonte globale des reclassements qui se feront au rabais... se résumant parfois par le gain de quelques points d'indice pour un changement de corps ou de grade financé par le rallongement des durées de carrière et se résumant à un résultat bien maigre.

Tout à sa logique d'austérité, le gouvernement n'a pas proposé de profiter de ces discussions pour compenser les pertes de salaires subies depuis 2000 par les agents.

Ainsi, si les revalorisations du point d'indice avaient au moins suivi l'inflation, une catégorie C percevrait 200€ par mois en plus sur son bulletin de salaire. Une catégorie B, 300. Une catégorie A, 400.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes et démontrent que la baisse du coût du travail, chère à nos gouvernants, est une chose bien réelle dans le secteur public.

Les discussions salariales qui se mèneront prochainement s'inscrivent dans le budget 2016 qui n'ouvre aucune perspective de revalorisation générale des salaires et certainement pas à la hauteur des pertes que chaque agent constate sur sa fiche de paie. Le rapport de force est nécessaire : la grève du 26 janvier doit être massivement suivie.

Pour FO, la question du pouvoir d'achat est la question centrale pour tous les agents.

❖ Un nouveau régime indemnitaire qui individualise encore plus les salaires.

La mise en place du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel) correspond à une accentuation de toute la politique d'individualisation mise en place ces dernières années.

Le RIFSEEP va aboutir à encore plus individualiser les salaires et remettre en cause l'ensemble des garanties statutaires individuelles et collectives des agents, puisque le grade et l'emploi seront complètement déconnectés (un agent pourra exercer des fonctions qui ne relèvent pas de son corps sans en avoir le salaire indiciaire).

Qui ira sur un poste moins coté ce qui signifiera une perte de salaire ? Ce sera donc un frein au droit à mutation, voire une profusion de postes à responsabilités particulières pour toutes les catégories de personnels, C, B et A, postes déconnectés du barème de mutation.

❖ Réforme territoriale : l'Etat régional.

La réforme territoriale, loin de garantir l'unité et la cohérence de l'action de l'Éducation nationale, pourra remettre en question les structures administratives actuelles, rectorats et DSDEN, fusionner et mutualiser.

La mise en place de recteurs de régions académiques, dotés de compétences propres, instaure une architecture nouvelle dans notre administration. C'est l'Etat régional qui se déploie.

En plus des mutualisations obligatoires, toutes les mutualisations de services seront possibles : par exemple un service régional d'examen et concours, des plateformes interacadémiques de gestion, un nouveau redécoupage des rectorats et DSDEN.

Concernant les EPLE, la question sera celle du maintien ou de la fermeture de chaque lycée dans le cadre des nouvelles régions, décideuses de leur existence.

Chaque décision de mutualisation, de réorganisation aura des conséquences sur les personnels, sur leurs missions, leur poste, et à travers le RIFSEEP, leur salaire et leur carrière, mais aussi sur leur vie personnelle.

En 2016 et tant qu'elles ne seront pas satisfaites, FO réaffirme ses revendications :

- Augmentation immédiate du point d'indice et 50 points supplémentaires pour tous.
- Revalorisation des grilles indiciaires pour les catégories A, B et C et l'augmentation du minimum de rémunération à 120% du SMIC.
- Augmentation des régimes indemnitaires et abrogation du RIFSEEP.
- Abandon de toute forme d'individualisation de carrière.
- Maintien et respect du statut général de la Fonction publique, des statuts particuliers nationaux et de leurs garanties individuelles et collectives.
- Rétablissement de tous les postes supprimés.
- Recrutements sous statut et augmentation significative des postes offerts aux concours.
- Une politique massive de requalification des postes de C en B, et de B en A.
- Réemploi de tous les personnels précaires et un vrai plan de titularisation des agents non-titulaires sur emploi statutaire.
- Maintien de tous les services et de tous les établissements, de toutes les missions et de tous les personnels.
- Non à la réforme territoriale et ses conséquences.
- Refus de toute Education régionalisée ou territorialisée. Refus de tout service inter académique régional.

Syndiquez-vous!

Adhérer est un droit. C'est le droit de chaque salarié.

Adhérer à **FORCE OUVRIERE**, c'est adhérer à l'indépendance syndicale.

Vous syndiquer au **SPASEEN-FO**, c'est défendre votre emploi, vos missions, votre statut et vos acquis sociaux ; c'est vous défendre et défendre votre carrière.

Vous syndiquer au **SPASEEN-FO**, c'est vous organiser collectivement pour donner un coup d'arrêt à la politique de démantèlement de la Fonction publique et aux gestions individualisées des carrières et rémunérations.

Adhérer à FO, c'est adhérer à la 1^e force syndicale dans la Fonction publique d'Etat et à la 3^e organisation syndicale dans l'Education nationale. Au cours des scrutins de décembre 2014, les personnels se sont reconnus dans les valeurs que porte Force Ouvrière et ont exprimé leur confiance.

Vous syndiquer au **SPASEEN-FO**, c'est adhérer à un syndicat force de revendications !

Seul ou isolé, on n'est rien ...

...Ensemble et syndiqué on peut gagner !

Rejoignez FORCE OUVRIERE !